

L'alimentation et la régie d'élevage
La technologie et le savoir-faire au service de l'environnement

Présenté au Bureau des audiences publiques en environnement
Commission sur le développement durable de la production porcine

Présentation de
Société coopérative agricole La Seigneurie

Sainte-Marie, le 11 avril 2003

Introduction

D'entrée de jeu, nous aimerions situer notre propos à l'intérieur du mandat qui fut attribué aux commissaires et à la présidente par le ministre de l'Environnement afin de réaliser cette Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine : *Le mandat consiste à proposer un ou des modèles de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions propices à la production porcine dans le respect de l'environnement.* À la lecture de ce mandat, nous constatons que la base du problème, selon le ministre de l'Environnement, est le modèle actuel de production.

De plus, il semble exister une deuxième base aux problèmes attribués à la production porcine : la méconnaissance de la véritable provenance du phosphore dans l'eau par les ministères de l'Environnement et de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, l'activité agricole est pointée du doigt par ces deux ministères pour la détérioration de la qualité de l'eau dans la plupart des régions du Québec. Nous nous disons « pointés du doigt », mais il serait plus exact de dire « présumés coupables », car ni l'un, ni l'autre n'ont les données suffisantes pour appuyer scientifiquement, dans la plupart des cas, ce qu'ils avancent. La lecture des compte rendus intégraux (verbatim) est très évocateur à ce sujet.

Nous avons fait un troisième constat tout aussi important que les deux autres : le ministère de l'Environnement ne semble pas maîtriser ou connaître les innovations techniques et technologiques qui permettent aux producteurs de porcs d'améliorer considérablement leurs performances agroenvironnementales. Compte tenu des investissements que de telles améliorations représentent, il est décevant, voire frustrant pour les producteurs de porcs d'avoir à composer avec un ministère dont les visées sont plus idéologiques que pratiques.

C'est sur ce troisième constat que portera essentiellement notre mémoire. Nous vous parlerons donc des améliorations techniques et technologiques qui ont permis au fil des ans aux producteurs de porcs de diminuer considérablement les rejets dans l'environnement malgré une augmentation significative de la production porcine.

Nous aimerions cependant attirer votre attention sur un aspect fondamental des choses. Étant donné que nos connaissances techniques et scientifiques de la production porcine sont différentes de celles que semblent avoir les ministères de l'Environnement et de la Santé et des Services sociaux, vous comprendrez que nos recommandations seront conséquentes avec ce qui reste **réellement** à faire pour améliorer le bilan environnemental des producteurs de porcs.

Mais en premier lieu, laissez-nous vous présenter notre fierté, notre coopérative agricole la S.C.A La Seigneurie.

Présentation de la S.C.A. La Seigneurie

La S.C.A. La Seigneurie a son siège social et centre administratif à Saint-Narcisse-de-Beaurivage, à une quarantaine de kilomètres au sud de Québec. Ses activités sont principalement concentrées dans la région de Lotbinière. À titre comparatif, elle se classe parmi les 10 principaux employeurs manufacturiers de cette région (MRC de Lotbinière) avec ses 112 employés à temps plein et ses 20 employés à temps partiel pour une masse salariale totale de 3,7 millions de dollars annuellement.

La production porcine procure de l'emploi direct à plus de **60 personnes** dans l'entreprise. De plus, selon les statistiques du gouvernement du Canada, elle faisait partie des 50 plus importantes coopératives au Canada en 2001 avec un chiffre d'affaires de 53 millions de dollars.

Dans un ouvrage qu'elle a publié récemment pour souligner son soixantième anniversaire, «*60 ans d'histoire, 1941-2001*», on peut y lire toute la motivation et l'intérêt des producteurs à préserver ce patrimoine collectif. Cinq coopératives ont marqué l'histoire de la S.C.A. La Seigneurie, soit celles de : S.C.A de St-Narcisse (1941), S.C.A. de St-Sylvestre (1938), S.C.A. de St-Gilles (1941), S.C.A. de Beaurivage (1945), S.C.A. de Ste-Agathe (1939).

Sa **mission** : fournir à ses sociétaires et clients un ensemble de produits et services aux meilleures conditions possibles en terme de qualité, de ponctualité et de prix.

En coopération, c'est différent...

Le conseil d'administration, formé de 10 producteurs agricoles, voit au développement et à l'orientation de la coopérative en fonction des besoins des membres et remet la gestion à l'équipe de gestionnaires.

Chaque membre possède un seul droit de vote, peu importe le capital qu'il détient. Près de 1 400 membres sont propriétaires de la coopérative.

Les profits de l'entreprise coopérative, appelés les trop-perçus, sont soit réinvestis dans l'entreprise, soit redistribués au prorata de l'usage des produits et des services consommés par chacun des membres au cours de l'année (et non en fonction du capital investi). Ainsi, depuis les 10 dernières années, ce sont près de **5 millions neuf cent trente-deux mille dollars** qui ont été retournés aux producteurs membres.

La S.C.A. La Seigneurie offre des services dans les principaux secteurs suivants : fourniture d'intrants dans le secteur des productions animales et végétales, élevage de porcs, transport d'animaux, quincaillerie et matériaux de construction, produits pétroliers et épicerie.

Implication en production porcine

La S.C.A. La Seigneurie est un leader et un chef de file dans la production porcine. Elle est étroitement associée avec ses membres producteurs pour le développement de leur ferme. Présentement, notre équipe se compose de cinq experts-conseils coop et d'un vétérinaire. Leur tâche respective est d'appuyer les éleveurs au niveau des services techniques. De plus, trois agronomes s'occupent des plans environnementaux de fertilisation (PAEF) et voient à valoriser les engrais organiques en fonction des besoins des différentes cultures selon les grilles de fertilisation reconnues.

Sur les **55 millions** de son chiffre d'affaires réalisé en 2002, **43 %** est relié directement aux activités du secteur porcin, soit **23,6 millions de dollars**. Nous approvisionnons 73 membres producteurs dont le cumulatif de leurs troupeaux est de 10 500 truies et 200 000 porcs de marché par an, soit en moyenne 144 truies et

913 porcs en inventaire par membre producteur. La grande majorité de ces entreprises, vous en conviendrez, sont des fermes familiales.

Depuis 2001, notre meunerie est accréditée HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) . L'un des objectifs est de fournir un produit salubre exempt de contaminant. Pour nous, c'est la preuve d'un contrôle rigoureux lors de différentes étapes de fabrication des moulées pour les différentes espèces animales.

Au cours des dernières années, le développement de la production porcine au sein des activités de la S.C.A. La Seigneurie s'est effectué dans de multiples projets associés à des fermes familiales :

- démarrage d'entreprise;
- agrandissement de fermes dans le but d'y introduire la relève;
- projets de rénovation;
- financement d'achat d'animaux.

Pour satisfaire aux besoins de nos membres en sujets de remplacement pour leur troupeau en maternité, la S.C.A. La Seigneurie possède deux troupeaux de multiplication à haut statut sanitaire. Ces deux troupeaux sont situés dans la région de Portneuf.

Du côté de la génétique, notre association avec Sogéporc nous permet de fournir à notre clientèle des sujets à fort potentiel de croissance musculaire permettant à nos éleveurs de profiter d'une rentabilité supérieure dans leur élevage tout en réduisant l'impact sur l'environnement (voir le mémoire de la S.C.A. des Appalaches pour connaître les gains environnementaux que procure l'amélioration génétique des porcs).

De plus, pour répondre aux besoins de nos membres en approvisionnement de porcelets de statut sanitaire contrôlé dans les élevages de porcs commerciaux, nous nous sommes impliqués dans l'avenue du sevrage hâtif. Pour ce faire, nous avons investi près de 2,5 millions dans la construction de 9 pouponnières à sevrage hâtif de 1 200 places chacune dans le but de minimiser le transfert de maladies aux élevages en aval. Ce sont près de 65 000 porcelets qui sont vendus à des producteurs autonomes ou dans nos élevages à forfait. Une maternité de 600 truies (propriété de la coop) est venue compléter le premier réseau de 3 000 truies dont l'ensemble des sujets est la propriété de 4 fermes familiales.

Finalement, dans le but de placer les surplus de porcelets provenant des maternités de nos éleveurs, la coopérative est devenue propriétaire de 2 porcheries d'engraissement de 1 000 et 1 500 places chacune.

La diminution des rejets : une réalité depuis plusieurs années...

À notre coopérative, nous sommes soucieux d'établir de bons rapports avec nos concitoyens. Cependant, nous sommes conscients que nous n'avons pas mis suffisamment d'efforts pour faire connaître nos bonnes pratiques auprès d'eux. *Nos bottines ont été plus rapides que nos babines*, pour reprendre une expression consacrée.

Cette situation a eu comme lourde conséquence de laisser les perceptions négatives s'installer, rendant plus difficiles les conditions requises pour une cohabitation harmonieuse. Vous savez les perceptions...

Parlant de perceptions négatives, permettez-nous de faire part d'un certain nombre de faits que nous aimerions relater afin d'aider à la compréhension de nos propos.

L'élevage d'animaux, communément appelé *productions animales* dans le langage du métier, comporte un niveau de risques indéniable pour l'environnement. D'où l'importance d'appliquer des pratiques et une régie d'élevage qui réduisent considérablement le niveau de ces risques. Mais qu'entendons-nous par régie d'élevage?

On peut définir la régie d'élevage comme étant un ensemble de conditions qui sont fournies au porc et qui lui permettent d'être bien dans le bâtiment et de croître sans stress, tout en permettant à l'éleveur d'avoir une activité rentable du côté économique. Voici des exemples de points ou conditions qui sont considérés lors d'un suivi d'élevage et qui doivent être maîtrisés:

- Espace/porc ou pied carré/tête (zone de confort)
- Minimisation de la variation de température (ventilation , chauffage)
- Contrôle de l'humidité
- Espace à la trémie (accès équitable pour tous les sujets à la mangeoire)
- Qualité et quantité d'eau disponible
- Aliments propres (sans contaminants médicamenteux ou bactériologiques)
- Aliments adaptés aux besoins du porc
- Bonne hygiène
- Ajustement efficace des trémies dans le but de minimiser la perte d'aliments

Nous reviendrons plus loin sur l'effet que peuvent avoir ces facteurs , **pris individuellement**, sur les performances des porcs et la production de rejets (azote, phosphore).

La production porcine est l'une des trois grandes productions animales du Québec avec la production laitière et avicole. Elle n'échappe donc pas aux exigences environnementales. Cependant, sensibles aux inconvénients environnementaux associés à leur élevage, mais aussi soucieux d'améliorer la rentabilité de leur ferme, les producteurs de porcs ont modifié une quantité importante de pratiques pour faire en sorte d'améliorer leurs performances à ces deux niveaux. Ainsi, l'amélioration constante des performances techniques et de la régie d'élevages a eu, au cours des dernières années, un impact bénéfique. À cet égard, les producteurs de porcs ont réussi à diminuer leur coût de production unitaire, tout en réduisant de façon constante les rejets porcins. Dans ce cas précis, il y avait convergence des actions au niveau des résultats. Regardons ce que cette convergence veut dire concrètement.

En production porcine, l'aliment constitue près de 60 % du coût de production entre la naissance et la vente du porc à l'abattoir. Les producteurs de porcs doivent «contrôler» ce poste de dépenses en s'assurant de servir au porc le minimum d'aliment sans pour autant nuire à sa croissance. Ainsi, de 1992 à 2002, les efforts ont permis d'atteindre un résultat impressionnant. En effet, durant cette période, la

quantité d'aliments utilisée pour produire le même porc est passée de près de 250 kg à moins de 220 kg, soit une réduction de 30 kg par tête. Cette diminution a permis une économie de 6.75 \$ / porc et une baisse des éléments nutritifs (azote et phosphore) se retrouvant dans la fosse.

Il est à signaler que malgré la diminution de la quantité d'aliments consommés, le porc a toujours la même rétention en phosphore dans sa carcasse, soit 522 grammes (de 20 à 107 kg). Nous portons donc à votre attention le fait que si le porc doit consommer plus d'aliments pour faire le même gain, le surplus d'aliments ingérés et le phosphore qu'ils contiennent se retrouve au niveau des rejets.

Investir en recherche et développement

Notre association avec *Coopérative Research Farm (CRF)*, le plus grand réseau de fermes de recherche et développement au monde, nous permet de mettre régulièrement à jour des programmes alimentaires en fonction des besoins du porc.

À titre comparatif, dans les années 1980, nos connaissances en nutrition et alimentation porcines nous avaient permis d'établir un programme alimentaire comportant deux types d'aliments pour maximiser la croissance des porcs. En 1995, le perfectionnement de ces connaissances nous a permis d'introduire un nouveau programme alimentaire composé de 5 types d'aliments (formulés pour répondre aux différents potentiels génétiques existants), et chacun de ces types permettait l'alimentation multiphase, soit la possibilité d'utiliser 7 aliments pendant la croissance du porc. Du même coup : nous obtenons une alimentation mieux adaptée, tout en réduisant les rejets.

La façon de procéder est fort simple. L'expert-conseil de la coopérative évalue avec le producteur le potentiel de l'élevage, en le comparant avec la banque de données provinciales (AGREPP), afin de déterminer le bon programme alimentaire à utiliser. Il évalue également le moment adéquat pour servir les différentes phases.

Le développement de programmes alimentaires mieux adaptés et la façon dont ils sont utilisés, ont certainement contribué à obtenir une adéquation entre les besoins du porc et son alimentation, ce qui a permis, comme nous l'avons mentionné plus haut de réduire la quantité d'aliments servi. Cette quantité d'aliments qui n'est plus utilisée aujourd'hui, ne se retrouve plus dans l'environnement.

À titre d'information, et pour bien saisir l'impact de l'utilisation de plusieurs phases (ou aliments) pendant la croissance du porc (entre 20 et 107 kg), regardons la diminution potentielle des rejets en azote au niveau provincial.

Si, en 2002, les 6,934 millions porcs produits dans la province avaient tous reçu le programme alimentaire Coop actuel, il y aurait eu une diminution réelle des rejets en azote dans l'environnement de 6 206 tonnes. Cette réduction est obtenue en comparant les performances réalisées aujourd'hui par nos porcs à celles qui étaient obtenues en 1992 avec les programmes de l'époque. Quelles améliorations! Imaginez, 21 % d'azote en moins rejeté dans l'environnement!

Mais ces gains ou réductions des rejets, ne sont pas que le fruit de la recherche.

Voici une liste des autres facteurs qui ont contribué à l'amélioration des performances techniques des porcs (et donc contribué à la réduction des rejets).

Pour chacun des points mentionnés ci-bas, nous présentons des données précises de leur impact sur les performances des porcs. Ces informations sont tirées soit de la littérature, qui relate des essais qui ont été menés sur chacun d'eux pris séparément ou de notre expérience sur le terrain.

· Type de conduite.

Pour la majorité des élevages, les sujets de même âge et de même statut sanitaire sont élevés dans des sections dans lesquelles un vide complet des animaux est effectué entre les lots. Par la suite, un lavage et une désinfection sont réalisés dans le but d'éviter le transfert de maladies des porcs qui sortent aux porcs qui entrent.. Ce type de conduite est appelé le « All in/All out ».

Pris individuellement, ce mode de conduite permet :

- une diminution d'utilisation de moulée de 17 kg par porc;
- une diminution de 7,2 jours de présence en bâtiment;
- une diminution de 1 % de la mortalité;
- une diminution de l'utilisation des médicaments équivalant à 1.00 \$ par porc.

Donc, encore ici, par la promotion que nous faisons de ce mode de conduite et par l'application qu'en font nos membres, nous contribuons à réduire les rejets. Avec les 200 000 porcs produits par notre groupe, cela représente une baisse d'utilisation de moulée de 3400 tonnes métriques par année. Puisque cette quantité de moulée n'est pas utilisée pour produire les mêmes carcasses de porcs, nous pouvons donc dire de façon certaine, que 17 tonnes métriques de phosphore de moins ont été épandues sur nos terres à chaque année.

•Équipements

Les trémies à moulée diminuent les quantités d'aliments nécessaires pour produire un porc de 107 kg grâce à :

- une réduction du gaspillage (car l'aliment n'est plus distribué au sol);
- une amélioration de la vitesse de croissance du porc (gmq);
- une réduction des pertes d'eau (lors de l'utilisation des trémies humides);
- une amélioration du bien-être animal (car la restriction alimentaire n'est plus utilisée).

Son utilisation permet une économie d'environ 25 kg d'aliments par porc . Puisque nous en faisons la promotion parmi nos membres et éleveurs, cela peut représenter pour l'ensemble de notre groupe sur une base annuelle, une réduction du gaspillage d'aliment très importante qui équivaut à une baisse des rejets en phosphore de 20 tonnes métriques.

•Bien-être animal

Le respect des superficies par porc et le contrôle adéquat des températures, de l'humidité des locaux et de la propreté améliorent le confort de l'animal, diminue son stress et son niveau d'activité. Ainsi, si nous offrons aux porcs des conditions qui lui permettent d'être dans un état de repos pendant 3 heures de plus par jour, cela équivaut en bout de ligne (à 107 kg de poids vif), à une baisse d'utilisation d'aliments de 13 kg (représente 3.25 \$ par porc). Les coûts énergétiques de la station debout et de l'activité physique chez le porc ont été très bien évalués par des recherches françaises. Ces 13 kg d'aliments qui ne sont plus utilisés pour produire la même

carcasse, représente une baisse des rejets. Pour notre groupe qui produit 200 000 porcs annuellement, cela représente 13 tonnes métriques de phosphore que nous évitons de rejeter dans l'environnement. Donc le travail que nous faisons au niveau du respect des conditions d'élevage, a encore un impact positif sur l'environnement.

- **La promotion de pratiques d'élevage qui contribuent au maintien d'un haut statut sanitaire de nos élevages (utilisation d'animaux reproducteurs en santé, quarantaine, limitation des visiteurs, etc.).**

Des porcs affectés de maladies utilisent les aliments différemment. Pour se défendre contre les pathogènes, une partie des nutriments de l'aliment sont réorientés vers le système immunitaire pour produire des anticorps et combattre la maladie. Ces nutriments ne sont alors plus disponibles pour la croissance et la conversion alimentaire est détériorée. Les rejets sont alors augmentés. De nombreuses études démontrent que la conversion alimentaire peut facilement être détériorée de 0.15 à 0.20 lorsque des porcs sont atteints de maladies. Cette détérioration de conversion alimentaire représente entre 15 et 20 kg d'aliments par porc. Par les pratiques que nous prônons, si nous réussissons à conserver nos porcs en bonne santé, il y a des économies de moulée intéressantes à réaliser et une diminution potentielle des rejets toute aussi importante.

•*Phytase*

Dans les régions à forte densité d'élevage, le phosphore est considéré comme un élément polluant de l'environnement à cause de son potentiel de contaminations pour l'eau des ruisseaux, des rivières et des lacs.

L'utilisation des enzymes en alimentation animale est devenue aussi courante que celle des vitamines. Toutes les enzymes en alimentation animale sont produites par des moyens biologiques (bactéries, champignons et levures).

Les monogastriques tel le porc, ne possèdent pas l'enzyme appelée phytase dans leur système digestif, d'où la nécessité d'une supplémentation en phosphore minéral afin de combler leurs besoins. Dû à la faible digestibilité du phosphore végétal, on évalue que 50 % à 80 % du phosphore total consommé par le porc se retrouve dans la fosse à purin. L'ajout de la forme naturelle de la phytase aux moulées pour les porcs augmente la portion du phosphore végétal (phosphore phytique) utilisé. Par son activité biologique, la phytase libère le phosphore phytique contenu dans les céréales. Elle permet l'assimilation d'une plus grande proportion du phosphore végétal ce qui nous permet de diminuer la quantité de phosphore minéral ajouté à l'aliment contribuant à une réduction importante du phosphore rejeté dans le lisier. Pour des porcs en période de croissance entre 20 et 107 kg de poids vif, la phytase additionnée dans la ration permet de réduire d'environ 30 % le phosphore rejeté sans nuire à la croissance de l'animal.

Tous les aliments produits à la Coopérative La Seigneurie contiennent cette enzyme. Pour les 200 000 porcs produits par le groupe de producteurs qui travaillent avec nous, la quantité de phosphore en moins à épandre est de 44 tonnes métriques par année.

- **Bols économiseurs et trémies abreuvoirs**

L'utilisation de ces équipements permet une économie de 245 000 gallons d'eau dans un élevage de 202 truies et 4 009 porcs produits par an (modèle ASRA), soit 90 camions qui ne circulent plus sur les routes et ne sont pas épandus au champ favorisant ainsi une cohabitation avec le voisinage.

- **La fabrication de l'aliment en cube**

L'utilisation d'aliment en cube permet d'améliorer la conversion alimentaire de 5 à 7 % soit une réduction de 12 à 16 kg d'aliments nécessaires par porc. Cette réduction de la quantité nécessaire est le résultat de : (1) une meilleure digestibilité de l'aliment; grâce à la chaleur utilisée lors de la mise en cubes qui cuit les ingrédients, et (2) à une réduction des pertes par poussières, car les fines particules sont agglomérées aux plus grosses dans le cube.

Cela représente une réduction des rejets en phosphore de 69 à 92 grammes par porc. Puisque tous nos aliments fabriqués à la meunerie de la S.C.A. La Seigneurie et destinés aux porcs d'abattage sont vendus en cubes, pour l'ensemble des éleveurs cela équivaut à 13 tonnes métriques de phosphore en moins à épandre sur nos sols par année.

- **Utilisation de la bonne granulométrie pour les ingrédients utilisés dans les aliments**

Présenter aux porcs des ingrédients qui sont moulus correctement, ce qui veut dire que la taille des particules est de grosseur idéale pour une utilisation digestive maximale, permet d'améliorer la conversion alimentaire.

Des résultats de recherche démontrent que la conversion alimentaire peut être détériorer de 2 à 4 % lorsque les particules des ingrédients qui composent les aliments sont trop grossières. Ce sont alors 5 à 10 kg d'aliment par porc qui ne sont pas utilisés. Cela amènent une réduction du phosphore qui se retrouverait dans la fosse. Pour l'ensemble de nos éleveurs, cela équivaut à 7.5 tonnes métriques de phosphore qui n'est pas déversé dans l'environnement.

- **Concrètement...**

Revenons maintenant à l'échelle de notre groupe d'éleveurs, soit ceux qui travaillent avec la coopérative La Seigneurie, et regardons ce qu'a donné l'application de toutes ces pratiques (couplé à l'amélioration des programmes alimentaires) .

Pour les truies, on constate une baisse du niveau de phosphore d'environ 10 % dans les aliments que nous utilisons aujourd'hui par comparaison à ceux que nous utilisions il y a 10 ans . C'est donc une réduction de 1 kg de phosphore rejeté par truie par an, soit 10 500 kg pour l'ensemble des troupeaux. Sur les 7 ans d'utilisation, c'est une réduction de 73.5 tonnes métriques de phosphore qui fut réalisée.

Depuis 1995, pour les porcs à l'engraissement, les niveaux de phosphore dans les aliments ont été réduits de plus de 35 %, occasionnés par l'ajout de phytase et la réduction des marges de sécurité utilisées en formulation des aliments. Marges de sécurité qui ont pu être diminuées parce que nous avons une meilleure connaissance des besoins du porc, une meilleure évaluation de la valeur alimentaire des ingrédients et une précision plus grande lors de la fabrication des aliments.

Ce qui veut dire que depuis 1995, avec la réduction des niveaux de phosphore dans les aliments et la diminution de la quantité de moulée utilisée; la réduction totale des rejets en phosphore est de **64%**.

Depuis cette date, à chaque année, c'est l'équivalent de 125 tonnes métriques de phosphore en moins qui sont épandues sur les terres de la région desservie par la Coopérative La Seigneurie. Cela représente au total, pour les 7 années, plus de 875 tonnes métriques de phosphore. Cette quantité s'ajoute aux 73.5 tonnes déjà mentionnées pour les truies. Ce qui fait un total de 948.5 tonnes de phosphore qui n'est pas rejeté dans l'ensemble des fosses à lisier de la région. A titre d'information, sur une base annuelle, pour notre groupe, il aurait fallu 12 774 acres de terre en surplus pour disposer de cette quantité de phosphore.

Responsabilité sociale de la S.C.A. la Seigneurie

Les principes et les valeurs qui distinguent une coopérative des autres modèles d'entreprises, permettent de comprendre que la rentabilité des membres est aussi importante que celle de la coopérative.

C'est pourquoi, malgré l'impact négatif de l'application de tout ce qui précède sur nos volumes fabriqués et la rentabilité de notre coopérative, nous n'hésitons pas à en faire la promotion. Cette diminution des quantités de moulée servie aux porcs dans l'ensemble de notre clientèle nous a conduit à une perte de volume d'environ 1 000 tonnes d'aliments par année.

Même si cet impact est important pour la rentabilité de la Coopérative, nous considérons que notre rôle social y prend tout son sens.

Ainsi, nous agissons à 2 niveaux, **«d'abord en améliorant la rentabilité des exploitations porcines de nos clients et ensuite par une diminution importante des rejets en environnement.»**

Conclusion

À la lumière des informations que nous vous avons transmises jusqu'à maintenant, vous êtes à même de constater que l'industrie et les producteurs de porcs ont mis en branle toute une série d'actions permettant de réduire l'impact de la production porcine sur l'environnement. Nous espérons que nos réalisations seront reconnues lorsque vous ferez vos recommandations.

Ce n'est pas le modèle de production qui est vraiment en cause, mais c'est plutôt le mode de production. C'est donc la façon dont on nourrit les animaux, qu'on les traite, etc.

Recommandations

Nous invitons les commissaires à recommander au gouvernement de créer un fonds spécial sur l'alimentation porcine afin de parfaire nos connaissances et notre expertise en la matière tout en permettant de développer des produits plus efficaces sur le plan de la conversion alimentaire. Ce faisant, il contribuera à aider les producteurs à améliorer leurs performances environnementales.

De plus, étant donné que notre coopérative se trouve dans une région en surplus, nous considérons qu'il est impératif que le gouvernement déploie tous les efforts pour rendre accessible les technologies de traitement du lisier. Il en va de l'avenir des fermes familiales qui n'auront pas la capacité de faire face à la réglementation sur l'équilibre des sols en 2010.